
M.E.S., Numéro 134, Vol. 2, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 25 juin 2024



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, mai - juin 2024

L'ENTREPRENEURIAT FEMININ :
Levier de l'amélioration du pouvoir d'achat des foyers congolais

par

Francis MENGA MAYALA
Stéphanie BIMINA NGANDU

(Tous) Doctorants, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion,
Université de Kinshasa

Résumé

La présente étude portant sur l'entrepreneuriat féminin part du constat selon lequel, la pauvreté de la RDC est caractérisée par le revenu mensuel très faible par habitant (moins de 2,15\$ par jour) et non indexé ; revenu insuffisant pour faire face aux besoins primaires du foyer (dont le nombre moyen est de 5 membres par ménage dirigé par un homme ou une femme) et tenir les deux bouts du mois. La place qu'occupe la femme dans cette société attire notre attention particulière de par sa contribution dans le renforcement de pouvoir d'achat et l'amélioration du bien-être du foyer. Ce qui suscite une préoccupation de détecter les barrières ou les entraves spécifiques à la promotion et au financement de l'entrepreneuriat féminin, source de la mobilité vers des meilleurs emplois ou transition dans les micros entreprises à valeur ajoutée plus élevée afin de subvenir aux besoins de leurs foyers. Notre démarche méthodologique nous a conduit à l'analyse documentaire et à l'enquête de terrain auprès d'un échantillon de 200 répondantes. Après analyse, nous avons abouti à la conclusion selon laquelle, la majorité des femmes entrepreneures sont pauvres et œuvrent dans le secteur informel, elles sont en besoin de financement pour booster leurs activités, la croissance de ces dernières est très difficile étant donné que la majorité entreprend juste pour subvenir aux besoins familiaux auxquels elles affectent la grande partie du revenu plutôt que dans la croissance de leurs activités.

Mots-clés : *Entrepreneuriat féminin, pouvoir d'achat, foyers, économie, pauvreté de ménage, microfinance.*

Abstract

Our study on women's entrepreneurship: a lever for improving the purchasing power of Congolese households, is based on the observation that poverty in the DRC is characterized by a very low per capita monthly income (less than \$2.15 per day), which is not indexed and is insufficient to meet the basic needs of the household (with an average of 5 members per household headed by a man or a woman) and to make ends meet. The role played by women in this society is of great interest, given their contribution to boosting purchasing power and improving household well-being. This raises a concern to detect specific barriers or obstacles to the formalization and financing of women's entrepreneurship, a source of mobility towards better jobs or transition into higher value-added micro-businesses in order to provide for their households. Our methodological approach involved documentary analysis and a field survey of a sample of 200 female respondents. After analysis, we came to the conclusion that the majority of women entrepreneurs are poor, work in the informal sector, need financing to boost their activities, and find it very difficult to grow their businesses, given that the majority undertake them just to meet family needs, to which they allocate most of their income, rather than to grow their activities.

Keywords : *Formalization, female entrepreneurship, purchasing power, households, economy, household poverty, microfinance.*

INTRODUCTION

L'entrepreneuriat est aujourd'hui le moteur du développement économique et social à travers le monde entier du fait de son apport dans la lutte contre la pauvreté de masse et dans l'amélioration des conditions de vie des personnes par la création de richesses à travers les entreprises et le développement de ces dernières. Il participe ainsi à la création d'emplois, à l'augmentation de la compétitivité, à la restructuration et à la redynamisation de l'économie¹. Dans cette perspective, les entrepreneurs sont perçus comme les piliers de l'économie de marché, ils sont donc les combattants de la lutte contre la pauvreté. Celle-ci ne peut être efficace que si et seulement si la participation totale de genre est effective. Les femmes constituent une force motrice pour la croissance économique et sociale du monde². L'égalité des genres peut favoriser la croissance économique inclusive. L'implication des femmes dans l'entrepreneuriat est indispensable. Les effets de la croissance semblent beaucoup plus positifs lorsqu'ils s'accompagnent d'une expansion au niveau de l'emploi et de l'éducation des¹ femmes³ ; surtout que ces dernières sont légèrement majoritaires (50,8%) de la

¹ NGIDIMA LOLEKE J., *Etude de la performance de la compétition par le capital social : cas des mines artisanales de diamant au Kasai en RDC*, Thèse inédit Université de Limoges, France 2017.

population totale de notre pays et jouent un rôle indéniable, surtout dans leur fonction traditionnelle de ménage et leur apport dans le développement de la société.

Au fil des années, la population de la R.D. Congo a subi un appauvrissement sans précédent, suite à la dégradation du tissu socioéconomique et politique de son pays. La gestion calamiteuse de l'État intervenue à partir de 1974 ainsi que l'exécution des programmes d'ajustement structurel (1976, 1983, 1987-1988) qui s'en sont suivis suite au non-respect d'obligation de la RDC en matière de remboursement de la dette⁴ et qui ont en priorité exigé ce remboursement au détriment du financement des secteurs sociaux (CADTM : 16-17) ont largement contribué à la faillite de l'administration publique ainsi qu'à la dégradation des infrastructures économiques et sociales. Cela entraînant le pays dans une période de crise aiguë (1991 à 2001) marquée par l'effondrement du système économique et politique⁵, ayant comme conséquence directe l'accentuation de la pauvreté de la population dont l'appauvrissement avait commencé aux alentours de 1976. Paradoxalement à ses énormes potentialités⁶, souligne José Ngidjima (2017), la RDC reste l'un des pays les plus pauvres de la planète, situation confirmée dans le rapport du PNUD qui le classe parmi les 5 pays les plus pauvres de la planète et à économie fragile, avec une pauvreté monétaire de 63,40% en 2012, qui varie de 37% à 92% selon le classement des provinces⁷.

Selon les statistiques de la Banque Mondiale, en 2015 la RDC est, en valeur absolue, le deuxième pays africain et le troisième au monde à avoir plus de pauvres (55,11 millions) après l'Inde (90,17 millions) et le Nigeria (86,54 millions). Jusqu'en 2018, 72 % de sa population vivait avec moins de 1,9 dollar par jour, surtout dans les régions du Nord-Ouest et des Kasai.²

Les études montrent que le revenu mensuel moyen par habitant d'un congolais s'élève à 43 dollars, soit 520 dollars par habitant et par an et le salaire minimum national par jour est de 7.075Fc soit 3.5 dollars en 2019.9 En 2021, le produit intérieur brut par Congolais s'élève à 577,21 dollars ; malgré une croissance estimée à 6% avec les recettes budgétaires de 7,864 milliards de dollars américains, près de 64% de sa population vit avec moins 2,15 dollars par jour. En RDC, une personne sur six est en situation d'extrême pauvreté¹⁰. Conformément aux seuils définis par la banque mondiale¹¹. Ce revenu est insuffisant pour faire face à tous les besoins du foyer et tenir les deux bouts du mois vu les augmentations de prix des biens de premières nécessités sur le marché et du nombre moyen des membres qui composent un foyer (5 par ménage à moyenne) dirigé par un homme ou une femme et près d'un ménage sur cinq (19,8%) est dirigé par une femme. Or si cette dernière gagne comme les hommes, elles permettront d'améliorer les budgets des foyers en tant que chefs des ménages ou complément de celui-ci. La taille moyenne des ménages pauvres en RDC est de 7 personnes ; ce qui correspond approximativement au double de la composition des ménages riches¹².

En RDC, les femmes restent majoritairement analphabètes. De par leur nature, les femmes pauvres congolaises ont toujours été courageuses à pouvoir créer une activité génératrice des revenus pour suppléer au revenu de leurs conjoints ou répondre aux besoins du foyer (pour les femmes célibataires). Mais plus souvent elles le font dans l'informel ce qui ne permet pas leur soutien en financement aux activités des micros entreprises et, à cause de leurs moyens limités, de manque de niveau d'éducation et d'informations, elles trouvent des difficultés à développer ou à maintenir leurs activités. Illustration faite aux femmes vendeuses ambulantes ou assises des biens de consommations de toutes sortes dans différents quartiers, tout au long des routes,³ à l'instar des femmes ambulantes au Rond-point Ngaba.

2 TOUISSATE H. et AZDIMOUSSA H., « Les déterminants de l'entrepreneuriat féminin dans la région MENA: un cadre conceptuel », in *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 2 : Numéro 2, 2021, pp.1093-1111.

² Rapport du centre de recherche pour le développement international (CRDI) par Nail KABEER, *Autonomisation économique de la femme et croissance inclusive : Marchés du travail et développement de l'entreprise*, Londres, 2012.

⁴ La dette congolaise tire son origine du transfert illicite, effectué à l'indépendance, de la dette contractée par l'ancienne métropole coloniale à l'égard de la Banque mondiale sur le dos du Congo et aussi de la dette contractée par le président Mobutu pour construire des « éléphants blancs » (les barrages hydroélectriques d'Inga 1 et 2, la Sidérurgie de Maluku, etc.) au bénéfice des multinationales occidentales.

⁵ Destruction de l'outil de production ainsi que du circuit de commercialisation d'une économie en déliquescence, transition politique chaotique, guerres d'agression et de libération (1997 et 1998).

⁶ Les potentialités de la RDC, 2005-2006.

⁷ INS, *Rapport global sur les enquêtes 1-2-3*, Kinshasa, 2012, p.19

⁸ INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE : *Résultat de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages*, 2012.

⁹ Rapport Banque Mondiale sur le développement dans le monde : égalité des genres et développement, Washington, 2012.

¹⁰ Rapport Banque Mondiale, 2021.

¹¹ La Banque Mondiale définit deux seuils de pauvreté internationale de 1\$ (très pauvres) ou de 2\$ (pauvres) par jour et par tête.

¹² Note d'information/01/DEP.ETUDES &DOC./FEC/2019 de mai 2019.

Ainsi, afin d'avoir un regard global sur cette question, nous avons débuté une étude exploratoire sur le terrain de la ville province Kinshasa en 2020. Cet article tente de répondre aux questions suivantes :

- les activités entrepreneuriales développées par les femmes sont-elles majoritairement informelles ou formelles ?
- comment booster les activités entrepreneuriales des femmes dans un environnement difficile, par la formalisation et le financement?
- quelle est l'impact de cet entrepreneuriat féminin dans l'amélioration du budget du ménage du citoyen congolais ?

L'objectif de cet article est donc de démontrer les problèmes qui constituent un frein à l'épanouissement de l'entrepreneuriat féminin.

I. CADRE THEORIQUE ET OPERATIONNEL DE L'ETUDE

1.1. De la microfinance

Le niveau de revenu de l'État congolais ne peut lui permettre d'être capable de constituer des capitaux et de moyens pour formaliser et financer toutes les femmes entrepreneures ou le désirant. Ces dernières (pour au moins qui sont en formel) sont obligées de recourir aux crédits des organisations financières privées qui sont soit nationaux ou étrangers. Ces privés sont organisés en plusieurs formes d'institutions financières ; parmi lesquelles nous trouvons les Institutions de Microfinance. La microfinance a pour objectifs, de lutter contre la pauvreté et l'exclusion financière. Elle poursuit deux missions essentielles, à savoir la mission sociale et la mission commerciale : en fournissant des services financiers aux pauvres et aux exclus du système bancaire classique, la microfinance remplit une mission sociale et de développement tout en étant ancrée dans le secteur marchand, bénéficiant ainsi des avantages fiscaux, financiers et réglementaires. Quant à la performance financière, elle poursuit l'atteinte de l'autosuffisance financière afin de maintenir la prestation des services financiers dans la durée sans dépendre de la subvention.

Elle présente des traits caractéristiques particuliers qui sont :

- le niveau des montants financiers est faible et limité (entre 20 et 1000 dollars) ;
- le terme de remboursement du crédit est généralement court, il ne dépasse pas généralement 12 mois ;
- les conditions d'accès et d'octroi du crédit sont complexes ;
- les garanties sont adaptées aux spécificités culturelles de la zone d'implantation de la microfinance ;
- la microfinance est familière avec : la pauvreté, la proximité.⁴

Les principaux produits que les IMF fournissent pour financer des fonds de roulement de court terme, de petits crédits d'investissements, et des services d'épargne et d'assurance sont :

1° *Le Microcrédit* : constitue la dimension la plus connue de la microfinance. Il est l'une de facettes d'un sujet plus vaste qu'est la microfinance. Il consiste dans l'attribution de prêts de faibles montants à des entrepreneurs, artisans, commerçants ou exploitants agricole des pays en voie de développement, exclus du système bancaire traditionnel. Accordé en formes de crédit groupe ou crédit individuel, il est donc perçu comme la voie susceptible de vaincre la pauvreté avec dignité ayant comme piliers l'épargne et le crédit⁵. Le microcrédit est donc étroitement lié à l'activité des travailleurs du secteur informel.⁶

2° *La micro-épargne* : est généralement définie comme la somme de faibles montants déposés au jour le jour par les clients et les sociétaires d'une IMF de manière à les utiliser ultérieurement. En abordant cette notion, on peut se poser la question de savoir si les personnes à faible revenu sont capables d'épargner ?

En effet, la réussite d'institutions de microfinance dans le domaine de la mobilisation de l'épargne partout dans le monde et au Congo particulièrement (cas de la FINCA et de la Procrédit Bank) témoigne à quel point les personnes à faible revenu sont non seulement capables d'épargner, mais le font avec intérêt.

⁴ HENRY GERENDAWELE, Complémentarité entre banques commerciales et institutions du système décentralisé dans l'intermédiation financière rurale inclusive en RDC, Thèse inédite, UNIKIN 2016.

⁵ MANIKA MA., BONKINGA BO., LUEZI KU., *Promotion de l'entrepreneuriat féminin par la microfinance : étude du cas de la RDC*, Dakar, 2012.

⁶ KAMBALE Mbakul'iran B., *Performance des organisations de microfinance de la RDC : cas des IMF du Nord Kivu*, thèse de Doctorat, UPC, 2013.

3° La micro-assurance : Ce produit est utilisé par le consommateur pour gérer les risques ou les produits financiers des IMF. Servir les produits de micro-assurance permet de mieux satisfaire les clients en le protégeant et de s'assurer du remboursement des prêts en réduisant la vulnérabilité des clients.

4° Le transfert d'argent : Le transfert de fonds à travers des IMF constituent un accès de proximité, un service plus adapté et des coûts de transactions plus faibles ; une source de revenus sans risque qui n'alourdit pas le besoin de financement (moyen de fidéliser ou conquérir une clientèle en lui proposant des services d'épargne adaptés permettant de conserver les montants reçus).

5° Paiement par le téléphone mobile : Ce service se résume en : paiement de factures, gestion de compte bancaire, épargne, transferts de fonds nationaux.

Avec le téléphone, un coup de fil ou un message suffit pour payer et réduire le risque. L'IMF peut s'associer avec une banque de la place et un opérateur cellulaire pour faire fonctionner ce produit. Il y a aussi la possibilité d'utiliser les cartes prépayées que l'on peut recharger.

6° Les services non financiers : Il s'agit de location de coffre-fort, des prêts de machines, de stockage de récoltes ou d'engraissement de bétail, des services de MicroWorld.org. Les structures des IMF sont aussi diverses que les clients qu'ils servent. A l'origine dominé par les ONG et associations caritatives, le secteur s'est modernisé et professionnalisé, attirant désormais les capitaux de banques commerciales.

1.2. De l'entrepreneuriat féminin

Une attention particulière et croissante dans le monde est portée à l'entrepreneuriat des femmes, vu comme moyen d'élargir leurs opportunités et de bénéficier de leur participation à l'emploi productif afin de lutter contre la pauvreté dans leurs foyers. Selon les estimations disponibles au niveau mondial, entre un quart et un tiers des entreprises du secteur formel sont détenues et dirigées par des femmes. En RDC, 43% du tissu économique est géré par des femmes¹⁹. En effet, la femme éprouve tout d'abord des grandes difficultés lorsqu'il s'agit de séparer leurs décisions concernant leur entreprise de celles prises au niveau familial, de trouver un équilibre entre leur travail et leurs responsabilités familiales, les restrictions sur leur temps et leur mobilité, les formes diverses de discrimination auxquelles elles font face lorsqu'elles ont accès aux ressources dont elles ont besoin pour développer leur affaire, et le manque d'instruction qui peut se traduire en manque de confiance en soi, la méconnaissance de dispositions légales etc. ne peuvent permettre l'épanouissement de leurs activités. En plus, quand les activités d'entrepreneuriat des femmes sont dictées par des considérations autres que celles de la rentabilité de leur entreprise, les chances du développement de l'entreprise sont compromises. Toutes n'ont pas les capacités d'entrepreneuriat, leurs priorités peuvent résider dans l'assurance de la survie et du bien-être de leur foyer.

Par ailleurs, en RDC, sur la population de plus de 10 ans, les actifs (au sens du BIT) représentent 56% de la population, soit 28,8 millions d'individus. La répartition des actifs est en faveur des hommes, avec un taux d'activité de 58,8% contre 53,2% pour les femmes qui, gagnent en termes de revenu moyen, la moitié de moins que les hommes. Pendant que le rapport de dépendance économique est élevé (estimé à 0,95 soit près d'une personne inactive à prendre en charge par une personne active). Dans un tel contexte, soutenir l'entrepreneuriat féminin c'est lutter contre cette pauvreté.⁷

Plusieurs études indiquent aussi que, dans certains pays, les femmes entrepreneures rencontrent davantage de difficultés que les hommes pour créer et développer leur entreprise, en particulier en raison des normes culturelles et des attitudes sociales. L'entrepreneuriat féminin est particulièrement difficile dans les pays en développement car les femmes manquent d'opportunités, ont des ressources limitées et font face à des défis uniques. En RDC plus particulièrement, l'entrepreneuriat féminin manque un cadre théorique qui lui soit propre. Ce dernier dépend souvent de la littérature masculine et surtout de modèles mobilisés pour les étudier. Seules quelques rares recherches sont dédiées uniquement aux femmes entrepreneures.²⁰ Beaucoup de théories ont été mobilisées pour étudier l'entrepreneuriat féminin, sauf qu'elles ne sont pas propres à ce phénomène et ne sont pas conçues conformément à l'environnement difficile. A ce jour, on ne peut considérer l'entrepreneuriat féminin comme un champ d'études à part entière. Pour nous permettre de concevoir un modèle propre à l'environnement congolais, nous procédons à une exploration conceptuelle des différentes variables décrites par les différents modèles de l'entrepreneuriat féminin. Nous nous inspirons ainsi, de différents modèles de Lacasse, celui de Lerner, Brush et Hisrich, celui de Hisrich et Brush, celui de Guyot et al. et de Shabi et Di Gregorio.

⁷ 19 <https://www.radio-okapi.org/entrepreneuriat-feminin>, 09/03/2023

II. METHODOLOGIE

Cette étude a eu recours à l'approche quantitative. Elle consiste à mesurer les données chiffrées ou qui prennent les valeurs numériques. Elle nous est utile pour connaître le nombre de chaque caractéristique des enquêtées sur le questionnaire, pour bien effectuer l'analyse. L'enquête de terrain auprès d'un échantillon par quota de 200 répondantes dans différents domaines, avec un questionnaire, s'est matérialisée grâce à l'observation, l'interview, l'entretien et la documentation.

A ce niveau, nous avons fait recours à examiner successivement l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, la taille des foyers, la pauvreté, la situation juridique de l'activité et le revenu mensuel du chef de ménage, le secteur d'activité, la position sur l'informalité ou la formalité des activités, l'information sur l'existence d'une institution de microfinance, les activités entrepreneuriales et leur mode de financement, le besoin supplémentaire de financement de leurs activités, la motivation d'entreprendre et l'affectation des revenus. L'analyse consiste à effectuer une corrélation et une régression des entraves spécifiques qui bloquent le développement de l'entrepreneuriat féminin source des meilleurs emplois ou fructificateur des microentreprises pour lutter contre.

III. RESULTATS DES RECHERCHES ET PROPOSITIONS DES SOLUTIONS AU PROBLEME SOULEVE

3.1. Analyse des données

3.1.1 Présentation de source des données

Caractéristiques	Nbres	%	Minimum	Maximum	Ecart-type
Âge des entrepreneures					
- de 20 à 29 ans	37	18,5	-	-	-
- de 30 à 39 ans	52	26	-	-	-
- de 40 à 49 ans	43	21,5	-	-	-
- De 50 à 59 ans	42	21	-	-	-
- De 60 à 75 ans	26	13	-	-	-
Situation matrimoniale de l'entrepreneure					
- Mariées	141	70,5	-	-	-
- Célibataires	21	10,5	-	-	-
- Veuves	10	5	-	-	-
- Divorces	28	14	-	-	-
Niveau d'instruction de l'entrepreneure					
- Sans instruction	1	0,5	-	-	-
- Primaire	17	8,5	-	-	-
- Secondaire	159	79,5	-	-	-
- Supérieur	23	11,5	-	-	-
Taille des foyers	200	Moyenne : 6.13	1	15	4.792
Pauvreté					
- Pauvres	191	95,5			
- Non pauvres	9	4,5			
Document administratif pour l'exercice de leurs activités					
- Patente	18	9	-	-	-
- Registre de commerce	0	0	-	-	-
- Aucun document	182	91	-	-	-
Le secteur d'activités des enquêtées					
- Formel	18	9	-	-	-
- Informel	182	91	-	-	-
Raisons pour rester dans le secteur informel					
- Manque de sensibilisation	134	67	-	-	-
- L'inefficacité de l'intervention de l'Etat dans le secteur	16	8	-	-	-
- Fuite des taxes et impôts	41	20,5	-	-	-
- Lourdeurs des formalités administratives	6	3	-	-	-
- Autres	3	1,5	-	-	-
Information sur l'existence d'une institution de microfinance et ses conditions d'éligibilité					
OUI	150	75	-	-	-
NON	50	25	-	-	-
Activités entrepreneuriales et mode de financement					
(1) Activités			(2) Financement	Nombre	%
- Production	10	5	Fonds propres	17	7.5

- Transports	2	1	Aide du mari	100	52
- Commerce	176	88	Aide familiale	16	7.5
- Agriculture	11	5.5	Aide de l'étranger	13	6
- Autres	1	0.5	Ristourne	54	26.5
Besoin d'un financement venant d'ailleurs que vos sources précédentes ?					
- Oui				180	90
- Non				20	10
La motivation d'entreprendre des entrepreneures					
Subvenir aux besoins du foyer	93	46.5	-	-	-
Manque d'emploi	13	6.5	-	-	-
- Insuffisance du salaire du conjoint	85	42.5	-	-	-
- Assurer son autonomie et son épanouissement	9	4.5	-	-	-
Affectation des revenus des entrepreneures enquêtées					
- Au bien-être du foyer	193	96.5	-	-	-
- A la croissance de l'entreprise	3	1.5	-	-	-
- A l'épargne	4	2	-	-	-

Source : Analyse stata 17

Commentaire :

- En majorité, nos répondants appartiennent à la catégorie d'âge de 30-39 ans soit 29% ;
- En réalité, nos répondants sont des mariées soit 70.5% ;
- En majorité, nos répondants ont un niveau d'instruction secondaire soit 79.5% ;
- En moyenne, nos répondants ont des familles composées de 6 personnes ;
- En majorité, nos répondants sont pauvres soit 95.5% ;
- En majorité, nos répondants n'ont aucun document administratif pour l'exercice des leurs activités soit 91% de l'échantillon ;
- En majorité, nos répondants œuvrent dans le secteur informel soit 91% de l'échantillon ;
- En majorité, nos répondants avancent le manque de sensibilisation comme raison pour rester dans le secteur informel soit 67% ;
- En majorité, nos répondants connaissent l'existence d'une IMF et de ses conditions d'éligibilité soit 75% de l'échantillon ;
- En majorité, nos répondants sont dans le commerce soit 88% de l'échantillon ;
- En majorité, nos répondants font recours à l'aide du mari comme source de financement soit 52% de l'échantillon ;
- En majorité, nos répondants éprouvent un besoin de financement autre que l'actuel source soit 93.5% de l'échantillon ;
- La majorité de nos répondants entreprennent pour subvenir aux besoins du foyer soit 46.5% de l'échantillon ;
- La majorité de nos répondants affectent les revenus au bien-être du foyer soit 96.5%.

3.1.2. Analyse de corrélation

Caractéristiques	Probabilité
Âge des entrepreneures	0.958
Situation matrimoniale de l'entrepreneure	0.464
Niveau d'instruction de l'entrepreneure	0.000
Taille des foyers	0.8919
Document administratif pour l'exercice de leurs activités	0.580
Le secteur d'activités des enquêtées	0.580
Raisons pour rester dans le secteur informel	0.023
Information sur l'existence d'une institution de microfinance et ses conditions d'éligibilité	0.001
Activités entrepreneuriales	0.344
Mode de Financement	0.709

Besoin d'un financement venant d'ailleurs que vos sources précédentes ?	0.000
La motivation d'entreprendre des entrepreneures	0.027
Affectation des revenus des entrepreneures enquêtées	1.000

Source : tata 17

Après analyse, seules 5 variables ont des liens statistiques avec la variable dépendante pauvreté, ces variables ont des liens puisque leurs probabilités sont inférieures au seuil de 0.05, il s'agit des variables suivantes :

- Niveau d'instruction de l'entrepreneure ;
- Raisons pour rester dans le secteur informel ;
- Information sur l'existence d'une institution de microfinance et ses conditions d'éligibilité ;
- Besoin d'un financement venant d'ailleurs que vos sources précédentes ;
- La motivation d'entreprendre des entrepreneures.

3.1.3. Analyse de la régression

<i>Synthèse du modèle logit</i> number of obs=200			
wald chi2= 20.274			
prob chi2=0.000			
variables	coefficient	P-value	dy/dx
Niveau d'instruction	0.546	0.533	0.012
Raisons pour rester dans le secteur informel	-0.256	0.375	-0.006
Information sur l'existence d'une institution de microfinance et ses conditions d'éligibilité	2.274	0	0.100
La motivation d'entreprendre des entrepreneures	0.3	0.478	0.007

Source : Stata 17

Commentaire : de ces analyses ressortent les éléments suivants :

Le modèle de régression est globalement significatif puisque sa probabilité est de 0.000 ; Seul l'élément informel sur l'existence d'une institution de microfinance et ses conditions d'éligibilité a un impact sur la variable dépendante car sa probabilité est de 0 et cet impact est négatif comme indique la colonne dy/dx, les restes des variables quoi qu'entretenant des relations avec la variable dépendante comme vue au niveau des analyses de corrélation n'ont cependant pas d'impact sur elle.

CONCLUSION

Nos analyses démontrent que la majorité des femmes entrepreneures sont pauvres, et œuvrent dans le secteur informel, elles ont un besoin en terme de financement pour booster leurs activités, la croissance de ces activités est très difficile étant donné que la majorité n'entreprennent pas avec comme objectif la croissance mais juste pour subvenir aux besoins familiaux et affectent la grande partie du revenu dans le foyer plutôt que dans la croissance des activités.

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS AU PROBLEME

Vu que les femmes se situent davantage dans l'objectif d'assurer les besoins de leurs foyers ou compléter les revenus insuffisants aux dépenses de leurs conjoints par leur propre emploi, l'accompagnement de leurs affaires est un facteur de réussite et de pérennité entrepreneuriale féminine. La formalisation et le financement de ces femmes entrepreneures nécessitent :

- une mise en place d'une offre des services financiers : pratique rapide, souple, facile, abordable (coûts du crédit : taux d'intérêts, échéances), accueillante, disponible et sûre, pour qu'elles se désintéressent aux services informels ;
- un encadrement par la multiplication et l'amélioration de la formation et l'information entrepreneuriale par le biais de dynamisme des réseaux féminins ;
- une constitution d'un fonds de garantie sociale par l'Etat auprès des IMF pour permettre l'accès de financement pour tous ;
- une facilitation du partenariat avec les services de fisc et les corporations de leurs activités ;
- une assurance de la sécurité politique, économique et juridique de leurs activités et de leurs propriétaires pour les attirer à la formalisation ;

- une subvention des activités risquées et fragiles ;
- la nécessité d'une innovation financière pour assurer la promotion des activités économiques du secteur informel par l'adaptabilité de la micro-finance aux activités du secteur informel.

Lutter contre l'inégalité de genre n'est toujours pas mauvais mais il ne constitue pas un handicap majeur, car la compétence pour les affaires ne semble pas être une caractéristique sexuelle innée mais plutôt une volonté et un engagement sans complexe. Le secret de la réussite réside à apprendre à bien se connaître, à connaître ses objectifs et motivations d'une part, ses forces et ses faiblesses d'autre part²¹. L'amélioration des activités ou la croissance des entreprises dirigées par les femmes dépendra de la motivation de ces femmes, de leurs caractéristiques initiales, leurs objectifs, leur état d'aversion aux risques, et de leurs relations avec les institutions soutenant l'entrepreneuriat féminin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEFEY, P.O., *Initiation à l'économie*, éd. Boeck université, Bruxelles, Paris, 2008.
- Conférence sur Guide de la gouvernance efficace des IMF, animée par Anita Champion et Cheryl Frankiewicz, Washington DC, 1999.
- HENRY GERENDAWELE, Complémentarité entre banques commerciales et institutions du système décentralisé dans l'intermédiation financière rurale inclusive en RDC, Thèse inédite, UNIKIN 2016.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/%:économie_de_la_République_Démocratique_du_Congo, 12/07/2023
- https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/congo_dr_prsp_fre_2006.
- <https://www.oecd.org/fr/dev/36792129>: les extra ordinaires de la potentialité de la Rdc, 12/07/2023
- <https://www.radiookapi.org> : entrepreneuriat féminin, 09/03/2023
- INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE : *Rapport global sur les enquêtes 1-2-3*, Kinshasa, 2012.
- INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE : *Résultat de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages*, 2012.
- KAMBALE Mbaku'iran B., *Performance des organisations de microfinance de la RDC : cas des IMF du Nord Kivu*, thèse de Doctorat, UPC, 2013.
- MANIKA MA., BONKINGA BO., LUEZI KU., *Promotion de l'entrepreneuriat féminin par la microfinance : étude du cas de la RDC*, Dakar, 2012.
- NGIDIMA LOLEKE J., *Etude de la performance de la compétition par le capital social : cas des mines artisanales de diamant au Kasai en RDC*, Thèse inédit Université de Limoges, France 2017.
- NGOMA-YA-NZUZI D., *Entrepreneuriat et Gouvernance d'entreprise*, Séminaire DEA2, UNIKIN 2021.
- Rapport banque mondiale sur le développement dans le monde : égalité des genres et développement, Washington, 2012.
- ROUATBI Amina et Emile-Michel FERNANDEZ, « Etudier les Femmes Entrepreneures : l'intérêt d'une approche contextualiste », Congrès AEI Dakar - 6, 7 & 8 décembre 2017.
- TOUISSATE H. et AZDIMOUA H., « Les déterminants de l'entrepreneuriat féminin dans la région MENA: un cadre conceptuel », in *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 2, Numéro 2, 2021, pp.1093-1111.
- www.planetfinancier.org/microfinance-entreprise/fiches.
- YERE APOBE I., *Pérennité des Institutions de microfinance : une application de l'approche analytique du trinôme Grant de la performance*, Thèse de doctorat inédit, UNIKIN, Avril 2017